# COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 25 MARS 2013

# COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2012

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	505283.23	369213.16
RECETTES	613823.13	582114.93
RESULTAT DE L'EXERCICE	108539.90	212901.77
RESULTAT DE CLOTURE	108539.90	259037.57

# AFFECTATION DES RESULTATS

> 108 540 à la section de fonctionnement compte 168 de la section d'investissement.

# **BUDGET PREVISIONNEL 2013**

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	576501	865526
RECETTES	576501	865526

# SERVICE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

# COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2012

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	81466.00	5746.02
RECETTES	105948.04	33006.02
RESULTAT DE L'EXERCICE	24482.04	27259.40
RESULTAT DE CLOTURE	345970.90	230068.74

# **BUDGET PREVISIONNEL 2013**

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	116816	126868
RECETTES	119360	263264

#### VOTE DU TAUX DES QUATRE TAXES

Pas de changement par rapport à 2012

#### Rappel des taux :

- > Taxe habitation 10.71 %
- > Taxe foncière bâtie 13.39 %
- > Taxe foncière non bâtie 32.95 %

# Convention avec le service des eaux du Sud Est Valentinois de Beaumont-les-Valence

Le conseil accepte et autorise le maire à signer la convention qui a pour objet de définir les conditions de vente d'eau potable pour desserte quotidienne à Montvendre..

La convention annule et remplace la convention de 1989.

#### SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS

Le conseil accepte par 12 voix et 1 abstention la fusion de 11 autres communes au Syndicat d'Irrigation Drômois, ce dernier comportera 115 communes.

# CCR-TRANSFERT DE COMPETENCES

Le conseil décide de transférer à la CCR,

- Dans le cadre de la compétence enfance, jeunesse et sport la mise en place d'un relais assistantes maternelles.
- Dans le cadre du service à la personne, le covoiturage, action en faveur des personnes âgées.

#### VOYAGE SCOLAIRE A PARIS

Le conseil accorde une subvention à l'école élémentaire de Montvendre de 400 €.

# <u>CONVENTION</u> <u>DE MISE A DISPOSITION DE TERRAIN A LA CCR POUR</u> <u>PARKING COVOITURAGE</u>

Le conseil accepte de passer une convention avec la CCR pour le parking de covoiturage située au Rond-point de la Croix Saint Joseph.